

Délibération n°2018.00008

Transports - Signature de la convention d'occupation temporaire pour la création d'une piste chantier pour l'accès à l'Atelier RER de Mitry-Claye

Séance du 13 février 2018

.....
Département de la Seine et Marne

Arrondissement de Meaux

Canton de Mitry-Mory

Nombre de Conseillers Municipaux

en exercice : 33

présents : 22

absents représentés : 7

absents non représentés : 4

.....
L'an deux mille dix huit, le 13 février, le Conseil municipal, dûment convoqué le 7 février, s'est réuni à Salle Jacques Prévert - 20 rue Biesta à 20 heures 30, sous la présidence de Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Maire.

PRESENTS :

Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Mme Marianne MARGATE, M. Franck SUREAU, Mme Laure GREUZAT, M. Benoît PENEZ, M. Luc MARION, Mme Audrey MERET, M. Jacques DURIN, Mme Josiane MARCOUD, M. Jean BOUGEARD, M. Guy DARAGON, M. Farid DJABALI, Mme Yannick REIS LAGARTO, Mme Louise DELABY, Mme Claire KAHN, M. Mohamed KACHOUR, Mme Julie MOREL, M. Sylvain BERNARD, Mme Adeline TEULALE, Mme Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, M. Laurent PRUGNEAU, M. Lyazid AMRANE

ABSENTS REPRESENTÉS :

Mme Naima BOUADLA donne pouvoir à M. Franck SUREAU, M. Gilbert TROUILLET donne pouvoir à Mme Laure GREUZAT, Mme Dominique DUGOU donne pouvoir à Mme Marianne MARGATE, M. Vincent BOT donne pouvoir à Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, M. Loris BOULOGNE donne pouvoir à M. Luc MARION, Mme Dominique MANIERE donne pouvoir à M. Laurent PRUGNEAU, Mme Farida BENMOUSSA donne pouvoir à Mme Corinne ADAMSKI-CAEKAERT

ABSENTS NON REPRESENTÉS :

M. Jean-Pierre BONTOUX, M. Gérard GAUTHIER, M. Philippe LALOUE, Mme Isabelle PEREIRA

SECRETARE DE SEANCE : M. Farid DJABALI

Délibération n° 2018.00008

Transports - Signature de la convention d'occupation temporaire pour la création d'une piste chantier pour l'accès à l'Atelier RER de Mitry-Claye

Le conseil Municipal

Sur le rapport et la proposition de Mme Marianne MARGATE, Adjointe au maire, déléguée à l'aménagement du territoire, au développement durable et aux transports ainsi qu'au droit des femmes,

Considérant le projet de création d'un atelier de maintenance du RER B porté par le Syndicat du Transport d'Ile-de-France,

Considérant la nécessité de créer une piste de chantier pour limiter les nuisances liées à la circulation des camions induites par le chantier,

Vu l'avis favorable de la Commission de l'Aménagement, du cadre de vie, de l'Espace public et du développement durable du 1^{er} février 2018,

DELIBERE **A l'unanimité**

APPROUVE le projet de convention d'occupation temporaire du domaine public de la ville de Mitry-Mory concernant la mise à disposition des parcelles BK 459, BK 255, BK 420, AO 53, AO 58 et BK 409 pour la ville de Mitry-Mory.

AUTORISE Madame Le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

Et ont, les membres présents, signé au registre.
Pour extrait conforme,
Charlotte BLANDIOT-FARIDE

Maire de Mitry-Mory



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa transmission au contrôle de légalité.